

DECISION N° 2017- 351

La directrice générale,

Vu la décision n° 2008-145 du 25 avril 2008 modifiée fixant l'organisation de l'Agence ;

Vu la décision n° 2016-07 donnant délégation de signature à Madame Valérie Cazalbon, déléguée aux finances, aux contrôles et à la qualité

D é c i d e

Article 1

A compter du 2 novembre 2017, dans la décision n° 2016-07 donnant délégation de signature à Madame Valérie Cazalbon, Déléguée aux finances, aux contrôles et à la qualité, les dispositions suivantes sont appliquées :

- Le titre des fonctions de Valérie Cazalbon, Déléguée aux finances, aux contrôles et à la qualité est remplacé par Déléguée aux finances, aux redevances et aux contrôles qualité.
- Dans le paragraphe III de l'article 2, l'intérimaire Florent Billard est remplacé par Karine Maire-Tabutin, chef de service des redevances.

Article 2

La décision susvisée par la présente décision sera publiée sur intranet et internet.

Nanterre, le

19 OCT. 2017

La Direction Générale



Patricia BLANC